



Maintien de la valeur de Polycom (WEP 2030)

Polycom est le réseau radio de sécurité des autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS). Son fonctionnement doit être assuré au moins jusqu'en 2030¹, ce qui nécessite des mesures de maintien de la valeur. La transformation de l'infrastructure exige une solution de transition permettant une exploitation parallèle de nouvelles stations de base et de stations de l'ancienne technologie. Fin 2025, la totalité des quelque 750 stations de base devra être conforme à la nouvelle norme, ce qui mettra fin à l'exploitation parallèle.

Le projet se divise en deux parties :

- sous la responsabilité de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) : développement, acquisition et exploitation de la technologie de remplacement et d'une solution de passerelle pour les composants centraux de l'ensemble du réseau suisse ;
- sous la responsabilité de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) : renouvellement des systèmes périphériques, y compris des réseaux de raccordement, dans le cadre des préparatifs de migration pour le remplacement d'environ 250 stations de base. Le remplacement des 500 stations de base restantes relève de la responsabilité des cantons, l'OFPP établissant les prescriptions de sécurité et de migration.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 31.08.2025)

Contexte

La phase I est achevée.

Phase II :

Raccordements des centrales d'engagement

Les migrations des raccordements des centrales d'engagement des cantons continuent de progresser, mais affichent un certain retard en raison de problèmes d'intégration et de ressources insuffisantes chez les fournisseurs de systèmes Eviden et Prescom. Grâce au cdmt Cyber, l'infrastructure matérielle (LAG IP) a pu être mise à disposition pour ces travaux. Le raccordement des centrales d'engagement de BS et GE a pu être achevé et les travaux de raccordement des centrales d'engagement de GR et TI progressent comme prévu.

Migration HLR

La migration HLR a déjà été menée à bien dans les réseaux partiels de TG, SH, ZH, AG, BL, BS, SO, NE et UR. D'autres migrations dépendent de l'avancement des projets cantonaux de migration des centrales d'engagement.

Comme ces travaux revêtent une importance critique, ils font l'objet d'un étroit suivi de la part de l'OFPP et sont soumis à des mesures de contrôle et de pilotage. En raison du retard pris dans les projets cantonaux, la mise hors service de la fonctionnalité TDM ne sera plus

¹ Sur demande de la ComTm AOSS et de l'OFPP, Airbus s'est engagé dans un courrier du 17 mai 2024 à garantir l'exploitation du système TDM jusqu'en 2035.

possible en 2025 et aura lieu au premier trimestre 2026. Ce retard ne devrait toutefois pas avoir d'incidence sur le coût du projet, car il n'entraîne pas de frais supplémentaires pour la Confédération.

Démantèlement de l'ancienne l'infrastructure TDM

Les réseaux partiels de TG, SH, ZH, AG, BS, BL et SO ont été démantelés. Afin de garantir le démontage dans les délais de l'infrastructure TDM, le nettoyage du système sera désormais effectué par l'OFPP.

Prochaines étapes

Le démantèlement de l'infrastructure TDM, obsolète, se poursuit, au même titre que les projets de raccordement des centrales d'engagement et la migration HLR. Le raccordement de la centrale d'engagement de VD (Prescom / Eviden) a pris du retard. Celui de la centrale d'engagement de GE est actuellement replanifié. Dans les autres cantons, les travaux progressent conformément à la planification de mai 2025.

Comme ces travaux revêtent une importance critique, ils font l'objet d'un étroit suivi de la part de l'OFPP et sont soumis à des mesures de contrôle et de pilotage. En raison du retard pris dans les projets cantonaux, la mise hors service de la fonctionnalité TDM ne sera plus possible en 2025 et aura lieu au premier trimestre 2026.

Défis actuels

Le démantèlement de l'infrastructure TDM obsolète dans les cantons ne pourra être effectué qu'après l'achèvement des projets cantonaux de raccordement des centrales d'engagement correspondants. Selon le calendrier actuel, les opérations de mise hors service de la fonctionnalité TDM devraient s'achever d'ici la fin du premier trimestre 2026, sans réserve de planification de la part de l'intégrateur du système. Un suivi étroit de l'avancement des travaux par l'OFPP doit permettre de garantir que ces derniers puissent être achevés comme prévu en 2026, sans nouveau retard.

Rôle de la Confédération

L'OFPP est responsable du développement de la transition technique du système, du remplacement de l'infrastructure de commutation, de la préparation de la migration ainsi que de la gestion du projet et de l'exploitation en parallèle de l'ancienne et de la nouvelle technologie. Il coordonne en outre l'exploitation de Polycom, notamment dans les domaines de la planification des champs hertziens, la mise en réseau des systèmes à l'échelle nationale et la maintenance et le développement du logiciel système. L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) est responsable du renouvellement de son backbone IP et de la migration de ses stations émettrices.

Rôle des cantons

Les cantons sont responsables du renouvellement de leurs backbones IP et de la réalisation de la migration de leurs stations émettrices, dont la maintenance ultérieure est également à leur charge.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Gestion des programmes
Durée	2015 – 2026
Durée d'exploitation	Jusqu'en 2035
Décisions politiques	Parlement : message du 25 mai 2016 concernant le crédit d'ensemble pour le maintien de la valeur de Polycom
Investissements	Mandat de projet actuel : 177 millions de francs Planification actuelle : 177 millions de francs Dépenses à ce jour : 148,8 millions de francs (frais de personnel non compris)
Ressources financières de la Confédération	Selon le message du 25 mai 2016 concernant le crédit d'ensemble pour le maintien de la valeur de Polycom, les dépenses totales de la Confédération pour l'exploitation et le maintien de la valeur de Polycom s'élèvent à 500 millions de francs de 2016 à 2030.
Ressources financières des cantons	Coûts d'investissement 150 à 200 millions de francs de 2022 à 2025, coûts d'exploitation à partir de 2022 calculés individuellement par canton